

SAS LUMECO

au capital de 5 000 €
 Siège social : 43 allée CHEVENARD
 42000 Saint-Etienne
 SIREN: 850 134 768

Modifications

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 20/11/2025, il a été décidé:

1- La cession de 65 parts sociaux appartenant à Monsieur FAKROUN Nadir au profit de Monsieur HAMMADA DJAOUAD AB-DESSALEM né le 07/09/2005.

2- La cession de 65 parts sociaux appartenant à Monsieur FAKROUN Nadir au profit de Monsieur FAKROUN Djalel né le12/08/1971

3- La nomination de Monsieur FAKROUN Nadir né le 31/07/1972 au poste de Directeur général de la société en remplacement de Monsieur NEZZAR Cherif né le 09/09/1975, partant.

Les articles 6, et 17 des statuts sont modifiés en conséquence.

Mention faite au RCS de Saint-Etienne.

SAS DAB FOOD

au capital de 1 000 €
 Siège social : 26 rue Georges Teissier
 42000 Saint-Etienne
 SIREN: 9935 93 300.

Modifications

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 26/11/2025, il a été décidé:

1- La cession de 26 parts sociaux appartenant à Monsieur DEKHIL Aref au profit de Monsieur BOURENANE Ramzi

2- La cession de 26 parts sociaux appartenant à Monsieur DEKHIL Aref au profit de Monsieur AZOUBAOUI Mouloud

3- La nomination de Monsieur BOURENANE Ramzi né le 17/06/1983 au poste de Président de la SAS DAB FOOD en remplacement de Monsieur DEKHIL Aref né le 02/01/1977, partant.

Les articles 7,12, et 17 des statuts sont modifiés en conséquence.

Mention faite au RCS de Saint-Etienne.

SARL L'INO PINAY

En liquidation au capital de 5 000 €
 Siège social : 7 rue Principale
 42590 PINAY
 RCS ROANNE 994 458 396

Clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 16/12/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Monsieur MUZEL Alexandre, demeurant 18 boulevard Chanzy, 30800 SAINT GILLES de son mandat, lui a donné quitus de la gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 16/12/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce ROANNE.

MUZEL Alexandre

YELLOW GOLF TRIP

SAS à associé unique en liquidation au capital de 10.000 €
 Siège de la liquidation : 166 Cours Fauriel –
 42100 SAINT ETIENNE
 980.252.456 RCS SAINT ETIENNE

Clôture de liquidation

En date du 10.12.2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, constaté la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du TC de SAINT ETIENNE.

SCI LES CARIS

Au capital de 1524.49 euros
 Siège social : 12 Rue Jean Claude TISSOT
 42000 ST ETIENNE
 RCS de Saint-Etienne sous le n°379774649

Clôture de liquidation

Le 15 décembre 2025, les associées approuvent le compte définitif de liquidation, déchargent Mme BOUCHET EMMA-NUELLE de son mandat de liquidateur, qui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de Saint-Etienne, et la société sera radiée dudit registre.

Le Liquidateur

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2024, le tarif annuel 2025 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,187 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



GAEC DE BRIOUNE

au capital de 300 000 €
 Siège social : Brioune
 42590 ST PAUL DE VEZELIN
 339 420 440 RCS de Roanne

Modifications

Aux termes de l'AGE en date du 31/12/25 les associés ont pris acte de la cessation des fonctions de gérants de M et Mme Marc et Marie-Claude L'HOSPITAL, à compter du 31/12/25 et décidé de la transformation du GAEC en EARL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: EARL DE BRIOUNE, Capital 220 000 €, siège social: 1520 Chemin de Brioune-St Paul de Vezelin - 42590 VEZELIN-SUR-LOIRE, Objet: activités agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural et exploitation d'installations photovoltaïques, Durée 99 ans, Gérant: M. Nicolas L'HOSPITAL, dt 671 route de la Vourdiat - St Paul de Vezelin - 42590 VEZELIN-DUR-LOIRE.

Modification du RCS de Roanne



EARL JAVOUHEY

EARL au capital de 80000 €
 Siège social : Chez Beurry Id la croix leigne
 42190 Chandon
 452 152 275 RCS de Roanne

MODIFICATION DE L'OBJET

Le 15/09/2025, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à : l'exploitation d'installations photovoltaïques fixées ou intégrées aux bâtiments qu'elle a en propriété, en location ou en mise à disposition et aux activités accessoires de nature commerciale et présentant un lien avec l'activité agricole.

Mention au RCS de Roanne

ANNONCES
LÉGALES

Une question ?

Appellez Pauline au
04 77 92 80 30
ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

V.M.V.

SARL au capital de 104 000 €
 Siège social : FIRMINY (Loire) Z.A.C. des Bruneaux - 2 rue Jules Vallès
 RCS SAINT-ETIENNE 316 550 342

Transformation

Par A.G.M. du 29.12.2025, les associés de la société ont décidé de :

- transformer la société en société par actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau et ont établi les statuts devant régir la société sous sa nouvelle forme ;

- nommer M. Karim CHEIKHROUHOU en qualité de président.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
 Forme : société par actions simplifiée (ancienne mention : SARL)

Président : M. Karim CHEIKHROUHOU, dt. à AUREC-SUR-LOIRE (43110) 182 rue des Tourterelles (ancienne mention : gérant : M. Karim CHEIKHROUHOU susvisé)

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Dans tous les cas sauf si la société est unipersonnelle

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-ETIENNE.

Pour avis,

2J

S.A.R.L. au capital de 10 000 €
 Siège social : FEURS (Loire)
 3 Rue du Capitole – ZI Forum
 R.C.S. : SAINT ETIENNE 434 895 462

Modification du capital

L'A.G.E. en date du 9 décembre 2025, de la société a augmenté son capital social d'une somme de 630 €, pour le porter à 10 630 €, par la création de 630 parts nouvelles, émises au prix global de 6 300 € (prime d'émission globale de 5 670 € incluse), libérées intégralement à la souscription par apport en numéraire. Le capital s'élève ainsi à 10 630 €, divisé en 10 630 parts entièrement libérées.

Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. : SAINT ETIENNE

LA GERANCE



GAEC DE L'ETANG

GAEC au capital de 192000 €
 Siège social : 200 Rte de Pizay
 42260 Nollieux
 420 550 006 RCS de Roanne

Dissolution

Aux termes de l'AGE en date du 31/12/2025 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateurs M. BRO SSE Emmanuel, demeurant 200 Rte de Pizay 42260 Nollieux et M. PETION Sébastien, demeurant Le Chapitre 42130 Leigneux, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Roanne



SOUS-PREFECTURE DE MONTBRISON

Avis

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
 INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA
 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur le président de Loire Forez Agglomération a déposé un dossier concernant la déchetterie située à ARTHUN, lieu dit la Presle, relatif à la régularisation par enregistrement d'une installation de broyage de déchets végétaux non dangereux, rubrique 2794-1 des installations classées, pour un tonnage maximum journalier broyé de 111 tonnes.

En exécution d'un arrêté de Monsieur le sous-préfet de Montbrison en date du 11 décembre 2025, cette demande, les plans et les pièces annexes feront l'objet d'une consultation du public en mairie d'ARTHUN aux heures et jours habituels d'ouverture du service au public, pendant quatre semaines, du lundi 26 janvier au lundi 23 février 2026 inclus.

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie d'ARTHUN et y faire valoir ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou par courrier adressé à la commune siège de la consultation ou à la sous-préfecture de Montbrison- service installations classées pour la protection de l'environnement - Square Honoré d'Urfé - CS 80199 - 42605 MONTBRISON Cedex ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ddpp-enquete-icpe@loire.gouv.fr avant l'expiration du délai de consultation précité.

Cette demande fera l'objet, à l'issue de l'instruction réglementaire prévue à l'article R512-46-9 du code de l'environnement d'une décision préfectorale d'enregistrement, éventuellement assortie de prescriptions particulières, ou de refus prise par Madame la Préfète de la Loire.

PBT CONSEIL

SASU au capital de 1000 €
 437 rue Georges Clémenceau
 42153 RIORGES
 RCS ROANNE 921 953 410

Modification des dirigeants

L'associée unique par décision en date du 22 décembre 2025 a accepté la démission de Mr Pascal BAYET de ses fonctions de Président et a désigné en remplacement Madame TARDY Isabelle, épouse BAYET, demeurant à LA LONDE LES MAURES 83250 – 278 avenue des cyprès

Modification des statuts a été effectuée en conséquence

Dépôt légal et inscription modificative RCS de ROANNE

Pour avis



SOUS-PREFECTURE DE MONTBRISON

Avis

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
 INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA
 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La société BISCUITS HAFNER, sise à SAINT-GALMIER, 13 Ter route de Bellegarde, exploitant une installation de fabrication et de conditionnement de bases pâtisseries, a déposé une demande d'enregistrement pour la rubrique 2221 relative à « la préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale, par découpage, cuisson, appertisation, surgélation, congélation, lyophilisation, déshydratation, salage, séchage, saurage, enfumage, etc.., à l'exclusion des produits issus du lait et des corps gras, et des activités classées par ailleurs ».

En exécution d'un arrêté de Monsieur le sous-préfet de Montbrison en date du 4 décembre 2025, cette demande, les plans et les pièces annexes feront l'objet d'une consultation du public en mairie de SAINT-GALMIER aux heures et jours habituels d'ouverture du service au public, pendant quatre semaines, du lundi 26 janvier au lundi 23 février 2026 inclus.

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier déposé en mairie de SAINT-GALMIER et y faire valoir ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou par courrier adressé à la commune siège de la consultation ou à la sous-préfecture de Montbrison – service installations classées pour la protection de l'environnement – Square Honoré d'Urfé – CS 80199 – 42605 MONTBRISON Cedex ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ddpp-enquete-icpe@loire.gouv.fr avant l'expiration de délai de consultation précipité.

Cette demande fera l'objet, à l'issue de l'instruction réglementaire prévue à l'article R512-46-9 du code de l'environnement d'une décision préfectorale d'enregistrement, éventuellement assortie de prescriptions particulières, ou de refus pris par Madame la Préfète de la Loire.

BUREAU D'ETUDES BRUYERE

SARL au capital de 5 000 euros
 Siège social: 2, place du Souvenir Français
 42600 Montbrison
 RCS : Saint-Etienne - 804 286 813

Modifications

L'AGE en date du 25 novembre 2025, de la SARL Bureau d'Etudes BRUYERE a acté la mise à jour de l'adresse des associés Mme Juliette BRUYERE et M. Ludovic BRUYERE, demeurant tous deux 680 route de Chartre à ST-ETIENNE-LE-MOLARD (42130).

A décidé de modifier l'objet social comme suit: l'exercice de l'activité de géomètre-topographe et de bureau d'études en aménagement d'infrastructure.

A agréé la cession d'une part sociale numérotée 251 entre Mme Juliette BRUYERE et M. Ludovic BRUYERE.

A pris acte de la démission de Mme Juliette BRUYERE de ses fonctions de cogérante à compter du 30/11/2025 de sorte que la société demeure gérée par M. Ludovic BRUYERE, unique gérant.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Inscription modificative et dépôt légal: RCS Saint-Etienne.

La Gérance



L.M.P. (LOCATIONS MALAXEURS POMPES À BÉTON)

ETABLISSEMENTS GIL ARMANDO
 SAS au capital de 973 036,64 €
 Siège social : 3 Rue Jacquard
 42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES
 340 345 016 RCS de SAINT-ETIENNE

Changement de Directeur Général

Aux termes de l'AGOA en date du 16/12/2025, les associés ont nommé en qualité de Directeur Général, la société JG HOLDING, SASU au capital de 125 926 €, ayant son siège social sis 1578 Route de Combrégerol à LA GRAND-CROIX (42320), immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE sous le numéro 987 976 834, représentée par Monsieur Julien GIL à compter du 01/01/2026.

Mention au RCS de SAINT-ETIENNE

KUZMA ELECTRICITE

SAS au capital de 200 000 €
 Siège social : SAINT-ETIENNE (42000) ZI Molina La Chazotte - 83 rue de la Talaudière
 RCS SAINT-ETIENNE 424 363 364

Non dissolution

L'A.G.M. du 16.12.2025 de la société a décidé en application des articles L.227-1 et L.225-248 du Code de commerce et des dispositions statutaires, de ne pas prononcer la dissolution de la société.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-ETIENNE.

LE PRESIDENT,



EARL LES VERGERS DES CHAUX

EARL au capital de 22900 €
 Siège social :
 la blache 42520 Maclas
 410 198 501 RCS de Saint-Etienne

Dissolution

Le 22/12/2025, l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2025, nommé liquidateur M. CHIROL Joël, demeurant 1455 route de Chezenas 42520 Maclas, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Mention au RCS de Saint-Etienne

PROF & SI

EURL au capital de 1 000 euros
 Siège social : 30 Impasse du Maupas
 42340 Veauche
 898 570 965 R.C.S. Saint Etienne

Clôture de liquidation

Par décision du 18/12/2025, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 31/12/2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Saint Etienne.

Pour avis

TERRALTER

S.A.S. au capital de 16 700 €
 Siège social : 243 Route du Sapt
 SAINT GENEST MALIFAUX (Loire)
 R.C.S. SAINT ETIENNE 920 246 758

Modification

Le Président a pris acte de la démission de Mme Jennifer BISSON de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 31 décembre 2024.

Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE.

LE PRESIDENT,

QUINCAILLERIE ROCHE

SARL au capital de 50 000 €
 Siège social : MONTBRISON (Loire)
 Z.A.C. des Granges
 RCS SAINT-ETIENNE 444 575 625

Modification des dirigeants

Suivant décisions du 19.12.2025, l'associée unique de la société a nommé Madame Julie ROCHE demeurant à MARCOUX (42130) 191 route de Jape Renard, en qualité de co-gérante.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-ETIENNE.

Pour avis

GFA BRUEL

Constitution

Avis est donné de la constitution du Groupement Foncier Agricole « GFA BRUEL », au capital de 40.000 € - Siège social : 177 Chemin des Bois - 42510 BALBIGNY - Objet social : la propriété, la gestion et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole, composant son patrimoine. L'achat et la dation à bail de tous immeubles à destination agricole - Durée : 99 ans - RCS et dépôt : ROANNE (Loire) - Co-Gérants : Messieurs Christian et Alexis BRUEL : 177 Chemin des Bois - 42510 BALBIGNY.



EARL DE NOALLY
EARL au capital de 121 980 €
Siège social : 53 imp de noally
42260 Cremeaux
329 464 135 RCS de Roanne

Dissolution
Aux termes de l'AGE en date du 31/12/2025 les associés ont décidé la dissolution et la mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. DULAC Bruno, demeurant 53 impasse de Noally 42260 Cremeaux, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Roanne

LO'BEAUBAR
SASU au capital de 5 000,00 €
29 RUE LEON NAUTIN
42000 SAINT ETIENNE
RCS ST ETIENNE B 981 921 166

Modifications
Par AGE du 30.09.2025, l'Actionnaire Unique a décidé, avec date d'effet au 01.10.2025:
- Forme juridique: Il est formé une société par actions simplifiée régie par les dispositions légales et réglementaires applicables et par les présents statuts.
- Objet Social: Débit de boissons, restauration rapide, Pizzeria, traiteur, organisation d'animations et de soirées, mise à disposition de moyens immobiliers et mobiliers à destination d'organisations d'animations et de soirées
- Dénomination Sociale: LPCD
- Apports en numéraire: 10 000 €, par M PELLETIER Laurent 5 000 € et Mme DUARTE Carole épouse PELLETIER 5 000 €
- Capital Social fixé à la somme de 10 000 €, divisé en 200 actions de 50 € chacune, entièrement libérées et de même catégorie, attribuées à M PELLETIER Laurent (100) et Mme DUARTE Carole épouse PELLETIER (100)
- Transmission des Actions: librement entre associés, elle sera soumise à agrément dans les autres cas, le refus obligeant le Cédant à proposer un nouveau cessionnaire, un autre refus obligeant les autres associés à proposer un cessionnaire qui les agréee
Publication au RCS de SAINT ETIENNE



GAEC DES PLATANES
GAEC au capital de 110 000 €
Siège social : 1577 Route de Pommiers
Les Geais 42110 Sainte-Foy-Saint-Sulpice
827 723 735 RCS Saint-Etienne

Modifications
Aux termes de l'AGE en date du 31/12/2025 les associés ont pris acte de la cessation des fonctions de gérant de M. Christian GARDON à compter du 31/12/2025 et ont décidé de la transformation du GAEC en EARL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: EARL DES PLATANES, Capital: 110 000 €, siège social : 1577 Route de Pommiers Les Geais 42110 STE FOY ST SULPICE, objet: activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural, exploitations d'installations photovoltaïques et l'exercice d'activités accessoires de nature commerciale et présentant un lien avec l'activité agricole, durée: 99 ans, gérante: Mme Isabelle GARDON, dt 1577 Route de Pommiers Les Geais 42110 STE FOY ST SULPICE
Mention au RCS de Saint-Etienne

BOUCHERIE CHALAND COUZANAISE
SASU au capital de 2.000 €
16 Place de la Mairie
42890 SAIL SOUS COUZAN
939 124 970 RCS SAINT ETIENNE

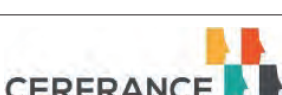
Transfert du siège social
Suivant délibérations du 01/12/2025, l'associé unique de la SASU « Boucherie Chaland Couzanaise », Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000 €, ayant son siège social 616 Route de Chambet, 42130 SAINT ETIENNE LE MOLARD, 939 124 970 RCS ST-ETIENNE, a décidé de transférer le siège social de la société : Ancien siège social : 616 Route de Chambet, 42130 SAINT ETIENNE LE MOLARD - Nouveau siège social : 16 Place de la Mairie, 42890 SAIL SOUS COUZAN. Inscription au RCS de ST-ETIENNE.

ANTOINE RICHARD DEVELOPPEMENT MANAGEMENT
S.A.S. à actionnaire unique
au capital de 2 000 €
Siège social : 20 Rue Du Perrot
ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)
R.C.S. : SAINT ETIENNE 912 303 971

Dissolution
L'A.G.E. du 31 octobre 2025, de la société a, à compter du 31 octobre 2025 :
1°) décidé la dissolution anticipée de la société,
2°) constaté la fin des fonctions de Président de M. Antoine RICHARD,
3°) nommé comme liquidateur M. Antoine RICHARD, demeurant à ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire), 20 rue du Perrot, à l'effet d'effectuer toutes les opérations consécutives à la dissolution et à la liquidation de la société. Le lieu où la correspondance doit être adressée est fixé au siège social, siège de la liquidation.
Dépôt légal : R.C.S. SAINT ETIENNE.
LE LIQUIDATEUR

AVIS DE VENTE
En application des art. L 331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la :
VENTE DE PARCELLES EN NATURE DE BOIS
sises sur la Commune de GREZOLLES (LOIRE)
Cadastrées : Lieudit "Le Divet" section AC n° 10 de 9 a 50 ca, Lieudit "La Chassagne" section AC n° 71 de 84 a 09 ca
Prix : 3.900,00 €
Frais d'acte en sus
Les propriétaires des parcelles boisées contiguës tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux disposent d'un délai de deux mois, à compter de l'affichage en mairie pour faire connaître à Maître Philippe ROUDILLON, notaire à SAINT GERMAIN LAVAL (42260), 247, Rue Nationale, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenus dans les présentes.
Le tout sous réserve du non-exercice du droit de préemption éventuel de la SAFER AUVERGNE RHONE ALPES.
Maître Philippe ROUDILLON

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 30 mai 2014, Monsieur René **BLANC**, en son vivant retraité, veuf de Madame Edmée Andrée **THORAL**, demeurant à RIORGES (42153) 242 rue Emile Zola. Né à ROANNE (42300), le 28 juillet 1932. Décédé à ROANNE (42300) (FRANCE), le 11 novembre 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Virginie VIAL, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions simplifiée dénommée « Virginie VIAL et Emilie RIGNAUX notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à ROANNE, 3 Bis, rue Emile Noirot, soussignée, le 16 décembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Christine SOL DOURDIN, notaire à ROANNE, référence CRPCEN: 42104, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de ROANNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



GAEC DE LA BOUQUINIÈRE
GAEC au capital de 192 000 €
Siège social : 291 Chemin de la Bouquinière 42290 SORBIERS
820 194 900 RCS Saint-Etienne

Dissolution
L'AGE du 31/12/2025 a décidé la dissolution et la mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. Alain CIZERON demeurant "291 Chemin de la Bouquinière" 42290 SORBIERS, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de SAINT-ETIENNE

ANNONCES LÉGALES
Une question ?
Appelez Pauline au
04 77 92 80 30
ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

Z.TP.
S.C.I. au capital de 1 000 €
Siège social : CLEPPE (Loire) 160 rue
Chemin Creux
R.C.S. : ST ETIENNE 943 842 807

Transfert du siège social
L'A.G.E. en date du 29 décembre 2025, de la société a décidé, à compter du 29 décembre 2025, de transférer son siège social à CLEPPE (Loire), 65 rue Montjean.
Inscription modificative et dépôt légal : R. C.S. ST ETIENNE.
LA GERANCE,

ELEVAGE DES ADRETS
Société Civile au capital de 20.000 €
373 Chemin de Relave
42140 CHEVRIERES
880 355 599 RCS SAINT ETIENNE

Modification du capital et transfert de siège
Suivant délibération du 25/12/2025, de l'AGE de l'EARL « ELEVAGE DES ADRETS », les associés ont décidé : - **De réduire le capital social**, ramené de 20.000 € à **11 000 €** - De transférer le siège social de la société : Ancien siège social : 373 Chemin de Relave 42140 CHEVRIERES - **Nouveau siège social : 635 Route de la Bruyère - 42140 CHEVRIERES.**

AS INVEST HOLDING
S.A.R.L. au capital de 200 100 €
Siège social : SAINT ETIENNE (Loire)
10 rue Gustave Delory
R.C.S. : ST ETIENNE 821 293 271

Modifications
Par A.G.M. du 14 novembre 2025, les associés de la société, ont, à compter du 14 novembre 2025 : 1) décidé de réduire le capital social d'une somme de 102 051 €, par voie de rachat et d'annulation de 102 051 parts de 1 € de valeur nominale chacune, pour le ramener à 98 049 € divisé en 98 049 parts sociales de 1 € chacune. 2) accepté la démission de Monsieur Mathieu AUBIN, co-gérant. Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. : SAINT ETIENNE
LA GERANCE,



Vente de bois
En application des articles L. 331-19 et suivants du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux vents ci-après désignés sont informés de la vente des parcelles de futaie sises sur les Communes de GUMIERES (42560), Lieudit « Barbier », cadastrée Section A1 numéro 277, d'une superficie de 1606 m², et de MONTARCHER (42380), Lieudit « Plat du Marais », cadastrées section AD numéros 173-175, d'une superficie totale de 12510 m², moyennant le prix de 11.000 €, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique de vente.
La provision sur frais à prévoir pour l'acquisition est de 2.400 €.
Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle.
Les bénéficiaires du droit de préférence disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage des présentes, pour faire connaître à Me FLAMENT, notaire à SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX (Loire), 40 Place Mario Meunier, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions sus-rélatés.
Si, toutefois, plusieurs propriétaires contigus préemptaient, c'est le vendeur qui choisira la personne à laquelle il vendra.

CHRONIQUE JURIDIQUE /
Les dépens : définition et réglementation des frais de justice

Les «dépens» désignent l'ensemble des frais liés à une procédure judiciaire, que la partie gagnante peut récupérer de la partie perdante. Ce principe repose sur l'idée que *«le vainqueur ne doit pas être perdant»*. Ces frais incluent notamment les frais de greffe, les honoraires des experts judiciaires et les frais de traduction. Seuls les frais spécifiquement énumérés par la loi peuvent être considérés comme des dépens.

La liste des frais considérés comme des dépens est strictement définie par la loi, excluant d'autres types de dépenses. En principe, c'est la partie perdante qui assume les dépens, bien que des exceptions existent selon le cas et la décision du juge (article 696 du CPC - Code de procédure civile).

Contrairement aux dépens, certains frais comme les honoraires des avocats ou les frais d'expertises privées ne sont pas automatiquement couverts par les dépens, car ces derniers sont strictement limités par la loi. Toutefois, l'article 700 du Code de procédure civile permet au juge d'ordonner à la partie perdante de rembourser une partie des frais engagés par la partie gagnante, qui ne sont pas compris dans les dépens. Cela concerne principalement les honoraires d'avocats, les frais de consultations ou d'expertises privées, ainsi que d'autres dépenses liées à la défense des intérêts d'une partie, mais qui ne sont pas directement régies par la liste des dépens. Contrairement aux dépens, ces frais ne sont pas préétablis par un tarif précis, et leur remboursement dépend de l'appréciation discrétionnaire du juge, qui tient compte de la situation des parties et de la complexité de l'affaire.

Les dépens sont régis par l'article 695 du Code de procédure civile et incluent les droits et taxes (frais administratifs comme ceux pour l'enrôlement ou la saisie immobilière), les frais de traduction, les indemnités des témoins (celles versées pour comparution devant le juge, excluant les témoignages écrits), les rémunération des techniciens (seulement si ordonnée par le juge), les émoluments des officiers publics ou ministériels (frais des notaires ou huissiers lorsque leur intervention est obligatoire), les frais d'interprétariat à l'étranger (en cas de preuves nécessaires dans le cadre d'affaires civiles ou commerciales).

Les frais d'expertise privée, non ordonnés par un juge, ne font pas partie des dépens, mais peuvent être pris en charge par l'article 700 du CPC.

Les dépens sont généralement liquidés dans le jugement, ou par une mention ajoutée sur la minute du jugement (article 701 CPC). Si le montant n'est pas précisé, un titre exécutoire peut être délivré pour assurer le recouvrement (article 702 CPC). La liquidation des dépens peut être contestée, avec une procédure détaillée dans les articles 708 à 718 du Code de procédure civile. ■

Marie-Christine Persol,
FDSEA de la Loire, Service juridique

AIRE PAYSAGE
SARL à associé unique
Capital de 10 000 €
Siège social : Zone du giratoire
route des peupliers
42370 ST ANDRE D'APCHON
RCS de Roanne 480 402 783

Transfert du siège social
Par décision extraordinaire du 23 décembre 2025, l'associé unique de la société AIRE PAYSAGE a décidé de transférer le siège social à compter 23 décembre 2025 de Zone du giratoire – route de peupliers – SAINT ANDRE D'APCHON 42370 au 160 chemin du vavre - 69380 LOZANNE
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Radiation au RCS de Roanne.
Nouvelle immatriculation au RCS de Lyon
Pour avis

LVLP FONCIER
SCI au capital de 500 €
Siège social : 338 route de la Goutte
42 370 ST André d'Apchon
RCS de Roanne 912 487 055

Transfert du siège social
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2025, les associés de la société LVLP FONCIER ont décidé de transférer le siège social à compter 23 décembre 2025 de 338 route de la Goutte – SAINT ANDRE D'APCHON 42370 au 160 chemin du vavre - 69380 LOZANNE
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Radiation au RCS de Roanne.
Nouvelle immatriculation au RCS de Lyon
Pour avis

ZOTIER TERRASSEMENT
S.A.R.L. à associé unique au capital de 2 500 €
Siège social : CLEPPE (Loire) 160 rue
Chemin Creux
R.C.S. : SAINT ETIENNE 987 464 948

Transfert du siège social
Suivant décision en date du 29 décembre 2025, l'associé unique de la société a décidé à compter du 29 décembre 2025, de transférer le siège social à CLEPPE (Loire) 65 rue Montjean.
Inscription modificative et dépôt légal : RCS ST ETIENNE
LA GERANCE,

LVLP
SARL à associé unique
Capital de 3 000 €
Siège social : 338 route de la Goutte
42 370 SAINT ANDRE D'APCHON
RCS de Roanne 888 246 477

Transfert du siège social
Par décision extraordinaire du 23 décembre 2025, l'associé unique de la société LVLP a décidé de transférer le siège social à compter 23 décembre 2025 de 338 route de la Goutte – SAINT ANDRE D'APCHON 42370 au 160 chemin du vavre - 69380 LOZANNE
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Radiation au RCS de Roanne.
Nouvelle immatriculation au RCS de Lyon
Pour avis